



Direction des Familles et de la Petite Enfance
Bureau des Relations Partenariales de la PMI et des
Familles
Mission Familles

2023 DFPE 166 - Subventions (30 000 euros) et conventions annuelles à deux associations, ABC Puériculture et Stop VEO, pour leurs actions de prévention et de soutien à la parentalité sur tout le territoire parisien.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris s'est engagée à accompagner les familles parisiennes dans l'exercice de leur parentalité tout au long du parcours de leurs enfants, quelles que soient les difficultés qu'elles rencontrent ou lorsqu'un évènement susceptible de fragiliser la famille survient.

Aussi, pour l'année 2023, il vous est proposé d'accorder une subvention à deux acteurs associatifs pour leurs actions de prévention et d'accompagnement des familles au plus près de leurs besoins.

L'association « ABC Puériculture » qui gère 24 établissements d'accueil de la petite enfance (multi-accueils, crèches, haltes garderies), propose d'animer des ateliers parents-enfants le samedi matin, au sein de cinq de ses EAPE parisiens dans les 11^e, 12^e, 15^e, 18^e et 19^e arrondissements, à destination de toutes les familles, parents et enfants âgés de moins de 6 ans. Ces ateliers proposent des activités variées : art, culture, éveil musical, jardinage, cuisine en familles. Ils auront lieu par roulement, à raison de deux samedis par mois dans deux crèches ouvertes simultanément chaque samedi à partir du mois de septembre 2023 et jusqu'en juin 2024. Ces ateliers constituent également des espaces de conseils sur le développement de l'enfant et d'échanges entre pairs, ils visent à développer la confiance des parents en leurs capacités éducatives. Ces activités d'accompagnement à la parentalité sont cofinancées par la CAF de Paris dans le cadre des réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP). En 2022, il y a eu 89 familles participantes au cours de 15 ateliers répartis entre novembre et décembre et en 2023, 478 familles ont participé aux 101 séances qui se sont déroulées entre janvier et juillet 2023.

L'association « Stop VEO - Enfance sans violences » est engagée dans la lutte contre la violence éducative ordinaire (VEO) : violence physique, psychologique ou verbale utilisée envers les enfants à titre éducatif

(corrections, punitions). L'association Stop VEO propose deux types d'actions à destination des parents et des professionnels de l'enfance, du médical et du médico-social. Les conférences sensibilisent et opèrent une prise de conscience sur les conséquences de ces violences sur le développement de l'enfant et sur le lien parent-enfant. Elles apportent des clefs pour agir autrement, en se basant sur le respect du droit de l'enfant. Les ateliers d'aide à la parentalité permettent de libérer la parole. À l'aide d'outils ludiques, les parents sont invités à développer des méthodes de parentalité non-violente qui leur conviennent et qu'ils pourront reproduire. En 2022, Les conférences ont accueilli 430 professionnels et 100 parents. Les ateliers intitulés « être parents par tous les temps » ont reçu 50 parents.

Compte tenu de l'impact positif de ces actions auprès des familles parisiennes, je vous propose, Mesdames, Messieurs, d'attribuer, au titre de l'exercice 2023, une subvention d'un montant global de 30 000 euros, selon la répartition suivante :

- Association « ABC Puèriculture » : 20 000 euros
- Association « StopVEO - Enfance sans violences » : 10 000 euros

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris